

Alcool, tabac, cannabis
Première enquête qualitative sur les motivations d'usage chez les mineurs
La nécessité d'intervenir précocement

L'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT) publie¹ les résultats de l'enquête ARAMIS (Attitudes, Représentations, Aspirations et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives), menée pour mieux cerner les perceptions et les motivations d'usage d'alcool, de tabac et de cannabis des mineurs.

Cette enquête permet pour la première fois de s'appuyer sur les discours et pratiques des jeunes directement concernés et de comprendre leurs motivations d'usage. Que nous apprend-elle ?

- la présence de produits s'est banalisée dans l'environnement quotidien des jeunes, qu'il soit familial, amical ou culturel, avec un accès facilité aux produits légaux malgré l'interdiction de vente aux mineurs de l'alcool et du tabac.
- la consommation relève moins d'une transgression de l'interdit que d'un besoin de phénomènes de conformité sociale. Les initiations et consommations de substances deviennent des éléments structurants de sociabilité.
- la perception des produits change : dénormalisation du tabac que le rapport plaisir v/s désagréments à court, moyen et long terme rend moins « attractif », normalisation du cannabis, vu comme une alternative au quotidien pour se détendre, s'apaiser, se distraire etc ; l'alcool, toujours associé à la convivialité, garde une place incontournable.

Ces éléments mettent en exergue l'impact d'une société addictogène largement documentée depuis 2008² et la nécessité de repenser les modes d'intervention selon 3 axes structurants :

Réguler/Limiter l'accès au produit et l'usage, plus que pénaliser l'utilisateur : il faut renforcer des interdictions de protection comme l'interdit de vente aux mineurs pour le tabac, l'alcool et les jeux d'argent et limiter l'impact du marketing à l'inverse du récent détricotage de la loi Evin. A l'heure du débat sur la question de la contravention ou de l'amende, on voit la nécessité de faire appliquer ces interdictions plutôt que de condamner les personnes directement concernées.

Anticiper et généraliser l'aide, développer la Réduction des Risques (RDR), plus qu'attendre la demande de soin : à l'exemple des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), intervenir le plus tôt possible et aller dans les univers de vie des personnes concernées, s'appuyer sur les familles et la communauté adulte.

¹ Tendances 122

² Argumentaire journées nationales Fédération addiction « Addictions au quotidien, l'ordinaire des addictions » à Nîmes en 2008

Augmenter les compétences des personnes : en lien avec les conclusions issues de l'expertise scientifique de l'INSERM³, il faut développer la mise en place de programmes de prévention pour travailler sur des facteurs de protection, des stratégies pour dire non ou réduire les risques des consommations.

Comme le souligne ARAMIS, les jeunes sont eux-mêmes en demande de repères faciles d'autorégulation.

CONTACT PRESSE

Fédération Addiction

Caroline Prat - Chargée de mission
c.prat@federationaddiction.fr
06 17.40.72.50

³ Expertise collective, « Conduites addictives chez les adolescents », INSERM, 2014